

**Collectif National Droits de
l'Homme Romeurope**
C/o FNASAT Gens du voyage
&59, rue de l'Ourcq
75019 PARIS

Paris, le 27 mars 2012

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur la situation des Roms dans notre pays, notamment suite à la parution de votre dernier rapport le 16 février dernier.

Suite à la rencontre entre le collectif ROMEUROPE et les membres de mon équipe de campagne sur la situation des Roms, je tenais avant tout à dissiper tout malentendu sur des propos, sur lesquels la droite a tenté une vaine et absurde polémique.

J'ai toujours dénoncé, et je continuerais à le faire, la stigmatisation dangereuse lancée par le candidat sortant en août 2010 à l'égard des populations de Roms : expulsions brutales à répétition, stigmatisation toujours plus forte d'une population, interdiction de travailler et de se former, reconduites aux frontières sans résultat... C'est bien la politique du Gouvernement de Nicolas Sarkozy qui est responsable de la précarité intolérable dans laquelle se trouvent ces familles et qui fabrique un groupe de population, bouc-émissaire idéal pour justifier des politiques toujours plus répressives.

Les tsiganes, Roms, gens du voyage ont été et sont encore souvent victimes de discriminations et de persécutions. Ils ont longtemps été les oubliés de l'histoire et de la reconnaissance officielle des crimes commis pendant les années noires de l'Europe.

Je veux m'engager à œuvrer pour que l'extermination des tsiganes par le régime nazi soit reconnue au niveau européen et international.

En ce qui concerne la situation des Roms aujourd'hui sur notre territoire, ma préoccupation est aussi la vôtre : la situation de ces femmes, de ces enfants, de ces hommes qui vivent dans des campements insalubres n'est pas acceptable. Je souhaite que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut pas continuer à accepter que des

www.francoishollande.fr

59, Avenue de Ségur 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 58 90 40
cab@francoishollande.fr

familles soient chassées d'un endroit sans solution. Cela les conduit à s'installer ailleurs, dans des conditions qui ne sont pas meilleures.

Tant qu'il y aura des populations exclues et discriminées vivant dans les conditions indignes que nous connaissons encore en France, une politique publique d'accompagnement vers le droit commun dans tous les domaines (social, scolaire, logement, santé, travail) est nécessaire. Elle comporte la sensibilisation et la formation des acteurs - dont les élus locaux - la médiation entre ces personnes et les institutions pour que changent les représentations et les pratiques.

Le droit commun doit s'appliquer à tous. Il ne doit pas y avoir de politique spécifique pour quelque catégorie de population que ce soit, a fortiori sur des bases ethno-raciales réelles ou supposées, contrairement à celle menée par le candidat sortant. Les Roumains et Bulgares, quelle que soit leur origine, sont citoyens européens. Les mesures transitoires qui limitent encore leurs droits feront l'objet d'un examen objectif en accord avec la résolution du Parlement européen du 25 octobre 2011 et le Rapport de la Commission européenne du 11 novembre 2011.

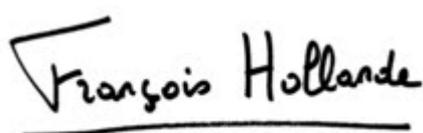
Je veux réaffirmer la nécessité d'une politique cohérente et concertée entre l'Union européenne, responsable de l'application effective de ses propres recommandations, les pays d'origine qu'il faut aider dans la lutte contre les discriminations, le gouvernement, les collectivités locales pour la résorption des habitats indignes et l'accès aux droits et aux services, et les associations enfin.

Ces dernières, dont l'expertise et la capacité opérationnelle sont probantes doivent être pleinement associées aux réflexions et concertations visant à l'inclusion sociale des Roms migrants.

Enfin comme je l'ai indiqué, l'Union Européenne, conformément à ses engagements, doit mettre tout en œuvre pour que ces populations ne soient plus contraintes, comme aujourd'hui, de quitter leur pays d'origine où elles sont marginalisées, voire persécutées. Des programmes validés et contrôlés doivent être mis en œuvre pour faire cesser toute discrimination à leur égard, en collaboration avec les pays membres.

J'espère avoir répondu ainsi à vos interrogations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Handwritten signature of François Hollande, consisting of a stylized 'F' followed by the name 'François Hollande' in cursive script, underlined.